

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIESDOUZIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

(1998-1999)

LE 1er JUIN 19991.00 RECUEILLEMENT2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TENUE LE 1er JUIN 1999 À 20 h 00
AU 50 BOULEVARD TASCHEREAU
À LA PRAIRIE
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

MMES LISE BEAUCHAMP-BRISSON, CLAUDINE CARON-LAVIGUEUR, JOHANE CHEVRIER,
HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS, SOLANGE COUTURE-DUBÉ, DENISE DAOUST-
BIGONNESSE, MARIE-LOUISE GENTRIC-KERNEIS, SYLVIE PROVOST-HUOT, ALICE
SAVOIE-GIRARD, FRANÇOISE THÉORET, LINDA ZAGRODNY-CREVIÉ

MM. GABRIEL CARRIÈRE, LUC CHARTIER, YVON DEROME, ANDRÉ DUGAS, ALBAN
SYNNOTT, JEAN VENDETTE, PIERRE VOCINO

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MMES DANIELLE FAVREAU, représentante du Comité de parents (secondaire)
PASCALE GODIN, représentante du Comité de parents (primaire)

MM. NORMAND LAPOINTE, directeur général et MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint
MME MONIQUE HÉBERT, directrice générale adjointe

AINSI QUE:

MM. JACQUES AUBRY, directeur du Service des ressources humaines
PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles
CLAUDE HÉBERT, directeur du Service de l'informatique
JEAN JOLY, secrétaire général
JULES JOLY, directeur du Service des ressources financières
MICHEL MONETTE, directeur des Services éducatifs aux jeunes
GILLES PRESSEAULT, directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation
professionnelle

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Dix personnes prennent la parole sur divers points dont 6 parents pour soumettre leur demande concernant les affectations d'école pour l'an prochain, dans le cas respectif de leurs enfants.

Parmi les autres sujets abordés, on note l'offre d'un projet de prévention de la violence à l'école, des commentaires sur la gestion des budgets de la Commission, l'organisation scolaire au préscolaire, les frais de surveillance des dîneurs et du transport du midi.

ARRIVÉE D'UN COMMISSAIRE

À 20 h 05, arrivée de Monsieur Jacques Caron.

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

(C.C.-0196-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Luc Chartier

QUE les membres du Conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour suivant, à savoir:

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DE PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

6.00 SECRETARIAT GÉNÉRAL

- 6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 4 mai 1999
- 6.02 Correspondance
 - 6.02.01 Le ministre de l'Éducation
 - 6.02.02 Le ministre de l'Éducation
 - 6.02.03 Direction régionale de la Montérégie
- 6.03 Prise de position face à l'article 292 de la Loi sur l'instruction publique
- 6.04 Distance d'admissibilité au transport scolaire pour le préscolaire: Entérinement
- 6.05 Politique d'admissibilité au transport scolaire (circulaire # 22-01): Amendement
- 6.06 Frais de surveillance du midi et du transport du midi pour 1999-2000: Entérinement des orientations
- 6.07 Association canadienne d'éducation de langue française
 - 6.07.01 Détermination du nombre de délégués
 - 6.07.02 Désignation des délégués
 - 6.07.03 Adhésion
- 6.08 Carte de la population scolaire: État de dossier
- 6.09 Boîtes vocales pour les membres du Conseil des commissaires: Information
- 6.10 Centre des services alternatifs: État de dossier

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

- 7.01 École Fernand-Seguin - Programme local en anglais enrichi: Adoption
- 7.02 Services éducatifs dispensés dans les écoles en 1999-2000: Adoption
- 7.03 Règles relatives à la promotion des élèves en 1998-1999: Adoption
- 7.04 Politique culturelle: Adoption
- 7.05 Guide concernant la protection de l'environnement: Adoption

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 9.01 Comité de sélection pour les postes de direction d'école: Désignation de deux commissaires

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

- 10.01 Budget 1999-2000: État de dossier

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.00 SERVICE DE L'INFORMATIQUE

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

- 13.01 Dépôt d'un document
- 13.02 Expo-sciences
- 13.03 Papillons sans frontières

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

- 14.01 Rapport Bédard

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DE PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

6.00 SECRETARIAT GÉNÉRAL

6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 MAI 1999

- DISPENSE DE LECTURE

(C.C.-0197-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 4 mai 1999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- APPROBATION

(C.C.-0198-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE le procès-verbal de la séance du 4 mai 1999 soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.02 CORRESPONDANCE

6.02.01 LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION

Les membres du Conseil des commissaires sont informés de la confirmation de l'allocation pour la construction d'une école primaire à Delson.

6.02.02 LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION

Les commissaires prennent connaissance de la lettre du Ministre portant sur les suites du Rapport Proulx et les dispositions confessionnelles actuellement en vigueur.

6.02.03 DIRECTION RÉGIONALE DE LA MONTÉRÉGIE

Les membres du Conseil des commissaires prennent connaissance de l'accusé de réception des demandes d'ajouts d'espace récemment acheminées à la Direction régionale de la Montérégie.

6.03 PRISE DE POSITION FACE À L'ARTICLE 292 DE LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE

(C.C.-0199-06-99)

CONSIDÉRANT le sous-financement chronique des commissions scolaires relativement à leur mission première;

CONSIDÉRANT l'obligation qui en découle de procéder à une taxation indirecte des parents concernés en vertu de l'article 292 de la Loi sur l'instruction publique,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Luc Chartier

De demander au ministre de l'Éducation d'assurer un financement adéquat qui permette l'annulation des frais chargés aux parents en vertu de cet article.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.04 DISTANCE D'ADMISSIBILITÉ AU TRANSPORT SCOLAIRE POUR LE PRÉSCOLAIRE: ENTÉRINEMENT

(C.C.-0200-06-99)

CONSIDÉRANT la position déjà prise en comité plénier,

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

D'entériner que la distance d'admissibilité au transport scolaire (secteur des jeunes), à l'intérieur des villes de Candiac, Châteauguay, Delson, La Prairie, Léry, Mercier, Saint-Constant, Saint-Rémi et Sainte-Catherine, soit de plus de 600 mètres entre la résidence et l'école fréquentée, pour l'élève du préscolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.05 POLITIQUE D'ADMISSIBILITÉ AU TRANSPORT SCOLAIRE (CIRCULAIRE # 22-01): AMENDEMENT

(C.C.-0201-06-99)

CONSIDÉRANT les décisions déjà prises relativement aux distances concernées d'admissibilité au transport scolaire pour le secteur des jeunes,

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard

QUE les membres du Conseil des commissaires amendent la "Politique d'admissibilité au transport scolaire (secteur des jeunes)" (circulaire # 22-01) de manière à ce que l'article 2.2 Distances se lise comme suit:

À l'intérieur des villes de Candiac, Châteauguay, Delson, La Prairie, Léry, Mercier, Saint-Constant, Saint-Rémi et Sainte-Catherine, sont admissibles au transport scolaire, les élèves résidant à plus de la distance ci-après indiquée de l'école qu'ils fréquentent:

Préscolaire	600 mètres
Primaire	1 600 mètres
Secondaire	2 000 mètres

et ce, en lieu et place des articles 2.2.1 et 2.2.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.06 FRAIS DE SURVEILLANCE DU MIDI ET DU TRANSPORT DU MIDI POUR 1999-2000: ENTÉRINEMENT DES ORIENTATIONS

(C.C.-0202-06-99)

CONSIDÉRANT les objectifs, principes et critères retenus en vue de 1999-2000;

CONSIDÉRANT les limites financières actuelles de notre organisme;

CONSIDÉRANT l'objectif de maintenir à un coût similaire à celui de 1998-1999 les frais chargés aux parents des écoles du secteur ouest de notre territoire;

CONSIDÉRANT l'objectif de réduire les frais chargés aux parents des écoles primaires des secteurs nord et sud de notre territoire;

CONSIDÉRANT l'objectif de réduire les coûts chargés aux parents des écoles primaires du secteur nord pour le transport du midi;

CONSIDÉRANT l'esprit et la lettre de la Loi sur l'instruction publique de responsabiliser les conseils d'établissement en déconcentrant ou décentralisant les responsabilités budgétaires et les choix qui en découlent,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Luc Chartier

De décentraliser, à chaque école primaire, un montant de 55 \$ par élève dîneur sur la base de la clientèle utilisant ce service en 1998-1999.

D'accorder, au Service du transport, un budget de 55 \$ par élève utilisant le transport du midi, de façon à diminuer d'autant le coût imputé à chaque parent pour l'autofinancement de ce service.

D'établir à 45 \$ le coût de la surveillance du midi dans les écoles intermédiaires du territoire.

D'offrir un remboursement de 50 \$ par enfant à partir du troisième enfant concerné dans une même famille. Ce remboursement sera assumé par la Commission scolaire de façon à ne pas affecter le budget des écoles.

POUR : 19
 CONTRE : 0
 ABSTENTION : 1

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES VOIX EXPRIMÉES

6.07 ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE

6.07.01 DÉTERMINATION DU NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

(C.C.-0203-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Solange Couture-Dubé

QUE les membres du Conseil des commissaires fixent à deux le nombre de délégués à l'assemblée générale de l'Association canadienne d'éducation de langue française pour l'année scolaire 1999-2000.

POUR : 6
 CONTRE : 14

REJETÉE À LA MAJORITÉ

6.07.02 DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

Point non traité.

6.07.03 ADHÉSION

Point non traité.

6.08 CARTE DE LA POPULATION SCOLAIRE: ÉTAT DE DOSSIER

Le directeur général fait état du dossier de la carte de la population scolaire, à partir des documents déposés en annexe sous la cote 6.08 et des trois cartes géographiques déposées séance tenante.

6.09 BOÎTES VOCALES POUR LES MEMBRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES: INFORMATION

En suivi au dernier comité plénier, Monsieur Maurice Brossard annonce la disponibilité prochaine de boîtes vocales pour les membres du Conseil des commissaires.

6.10 CENTRE DES SERVICES ALTERNATIFS: ÉTAT DE DOSSIER

Les membres du Conseil des commissaires prennent connaissance de l'état de dossier relatif au Centre des services alternatifs déposé en annexe sous la cote 6.10.

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

7.01 ÉCOLE FERNAND-SEGUIN - PROGRAMME LOCAL EN ANGLAIS ENRICHÉ: ADOPTION

(C.C.-0204-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur André Dugas

QUE les membres du Conseil des commissaires adoptent le programme d'anglais enrichi de 6e année développé par l'école Fernand-Seguin et déposé en annexe sous la cote 7.01.

QUE ledit programme soit accessible aux autres écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries qui désireraient s'en prévaloir.

QUE de plus amples informations soient fournies à l'assemblée quant aux coûts d'inscription afférents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L'assemblée demande que soient fournies de plus amples informations quant aux coûts d'inscription afférents.

7.02 SERVICES ÉDUCATIFS DISPENSÉS DANS LES ÉCOLES EN 1999-2000: ADOPTION

(C.C.-0205-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yvon Derome

QUE les membres du Conseil des commissaires adoptent le document intitulé "Services éducatifs dispensés dans les écoles en 1999-2000", déposé en annexe sous la cote 7.02, conformément aux dispositions de l'article 236 de la Loi sur l'instruction publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉPART D'UNE COMMISSAIRE

À 22 h 15, Madame Denise Daoust-Bigonnesse quitte la salle.

RETOUR D'UNE COMMISSAIRE

À 22 h 17, Madame Denise Daoust-Bigonnesse est de retour.

7.03 RÈGLES RELATIVES À LA PROMOTION DES ÉLÈVES EN 1998-1999: ADOPTION

(C.C.-0206-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE les membres du Conseil des commissaires entérinent la recommandation des Services éducatifs aux jeunes à l'effet que les règles qui régiront la promotion et le classement des élèves en 1998-1999 soient celles qui existaient dans les deux commissions scolaires constituant la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, conformément au document déposé en annexe sous la cote 7.03.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.04 POLITIQUE CULTURELLE: ADOPTION

(C.C.-0207-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard

QUE les membres du Conseil des commissaires adoptent, à titre de politique culturelle, le projet élaboré par les Services éducatifs aux jeunes, en date de mai 1999 et déposé en annexe sous la cote 7.04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.05 GUIDE CONCERNANT LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT: ADOPTION

(C.C.-0208-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott

QUE les membres du Conseil des commissaires adoptent, à titre de guide concernant la protection de l'environnement, le projet élaboré par les Services éducatifs aux jeunes, en date de mai 1999 et déposé en annexe sous la cote 7.05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

9.01 COMITÉ DE SÉLECTION POUR LES POSTES DE DIRECTIONS D'ÉCOLE: DÉSIGNATION DE DEUX COMMISSAIRES

(C.C.-0209-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Madame Alice Savoie-Girard

QUE les membres du Conseil des commissaires acceptent la procédure soumise par le directeur du Service des ressources humaines visant à combler les postes de direction des écoles Jacques-Leber et Bonnier avec la participation respective de Monsieur André Dugas et Madame Françoise Théoret.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.C.-0210-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alban Synnott

QUE Mesdames Micheline Patenaude-Fortin, présidente du Conseil des commissaires et Marie-Louise Gentric-Kerneis, présidente du Comité exécutif, soient désignées à titre de commissaires sur le comité de sélection pour les postes de directions d'école à combler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 BUDGET 1999-2000: ÉTAT DE DOSSIER

Le directeur général fait état du dossier concerné. La date cible pour la présentation du budget au Conseil des commissaires est le 29 juin.

Comme suite,

(C.C.-0211-06-99)

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yvon Derome

QUE les commissaires se rencontrent en comité plénier portant sur le budget, le lundi 28 juin 1999, à 19 h 30, au siège social de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.00 SERVICE DE L'INFORMATIQUE

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

13.01 DÉPÔT D'UN DOCUMENT

Madame Marie-Louise Gentric-Kerneis dépose, à titre d'information, le document intitulé "Le conseil d'établissement et la reddition de compte".

13.02 EXPO-SCIENCES

Madame la présidente adresse ses félicitations aux participants et organisateurs de l'Expo-sciences de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, tenue récemment.

13.03 PAPILLONS SANS FRONTIÈRES

Madame la présidente invite les membres du Conseil des commissaires à prendre connaissance du projet concerné et des exemples de papillons d'espoir conçus par les élèves.

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

14.01 RAPPORT BÉDARD

Des commissaires commentent le Rapport Bédard.

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

(C.C.-0212-06-99)

À 23 h 13, l'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jacques Caron

QUE la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 1er juin 1999 soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Madame la présidente déclare la séance levée.

Micheline Portier
Présidente de la séance

J. Caron
Secrétaire général